

d'une réception diplomatique, une place supérieure à celle d'un ambassadeur dont l'arrivée au poste est plus récente.

Dans toutes ses relations sociales au poste, l'épouse, par courtoisie, bénéficie de la même préséance que son époux, ou vice versa selon le cas. Le Bureau du protocole du pays accréditaire possède une liste complète du corps diplomatique et peut renseigner quiconque en fait la demande sur l'ordre de préséance des dignitaires et des membres du gouvernement du pays. Le plus ancien de tous les ambassadeurs en poste est appelé le doyen du corps diplomatique, sauf dans les pays où la tradition veut que le doyen soit le nonce apostolique. Le doyen représente souvent tout le corps diplomatique aux cérémonies officielles de la capitale.

La règle générale, lors d'un repas, veut que le conjoint de l'invité dont le rang est le plus élevé se place du côté droit de l'hôte et que l'invité dont le rang est le plus élevé se place du côté droit de l'hôtesse. La deuxième place est du côté gauche de l'hôte et de l'hôtesse, et ainsi de suite.

CONCLUSION

Lorsqu'on reçoit ou qu'on assiste à des fonctions officielles et qu'on n'est pas sûr de soi quant aux questions relatives au protocole, il vaut mieux se renseigner que de commettre un impair. On peut toujours s'informer soit à la mission, généralement auprès de la secrétaire du chef de mission, soit directement au Bureau du protocole du pays de résidence où l'on se fera un plaisir d'aider à résoudre le problème soumis.

Il faut se rappeler qu'il vaut mieux bien recevoir ou ne pas recevoir du tout; lorsqu'on veut établir de bonnes relations avec des étrangers, il faut le faire du mieux possible.